

AMENAGEMENT DES LOGEMENTS POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

PROGRAMME

Durée : 14 heure(s) sur 2 jour(s)

Informations et généralités sur les besoins et le marché. Les principales difficultés liées aux problèmes de mobilité. Les principales solutions techniques. Les pratenaire et les aides. Questions/réponses.

■ PUBLIC

Tous corps d'état

■ PRE-REQUIS

Aucun

■ EVALUATION

QCM de fin de formation permettant d'accéder au Label HANDIBAT (selon les conditions de la Commission).

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etre en mesure de prévoir et réaliser des travaux adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite.
- Connaître les principales règles et partenaires de l'aménagement des locaux pour les personnes à mobilité réduite.

■ METHODES

(Taux de satisfaction : 55% ; Taux de d'abandon : 0%)